

10 PROPOSITIONS

POUR DEVELOPPER L'EEDD EN REGION CENTRE



FORMATION/EMPLOI

→ La « **nécessité de former et d'informer l'ensemble des acteurs** », de « **mobiliser les acteurs par la formation initiale et continue** », sont des propositions globales qui sont ressorties des ateliers 1 et 3. La formation est une problématique qui s'est avérée récurrente au cours des ateliers : l'atelier 6 a d'ailleurs été entièrement consacré à la formation, préoccupation centrale en EEDD.

1. Renforcer l'EEDD/EDD* dans la formation initiale et continue des enseignants.

→ Proposition formulée dans les ateliers 4, 5 et 6, partant du constat que les enseignants n'étaient pas assez formés à l'EEDD/EDD* dans la formation initiale et continue alors que l'EEDD/EDD* est inscrite aux programmes scolaires et fait partie intégrante des missions de l'Education Nationale. Les enseignants ont donc besoin de renforcer leurs connaissances scientifiques, historiques et des enjeux de l'EEDD/EDD* ainsi que leurs compétences dans le domaine de la gestion de projets, afin de pouvoir mieux s'impliquer dans les projets d'EEDD/EDD* menés dans les établissements scolaires.

2. Valoriser les professionnels de l'EEDD et faciliter l'emploi en créant des référentiels métiers.

→ L'une des propositions, qui a émergé de l'atelier 4, traite de « **l'organisation d'échanges** » entre enseignants et professionnels de l'EEDD : les éducateurs à l'environnement ont le sentiment de manquer de reconnaissance et leurs compétences sont souvent dévaluées. Aussi, dans les propositions retenues dans l'atelier 6, spécifique à la formation, il a été question de « **formaliser des référentiels de formation et des référentiels métiers** » et de « **vérifier la pertinence des branches (inter)professionnelles** ». Il s'agit ainsi également d'améliorer la visibilité des acteurs et professionnels de l'EEDD pour faciliter les relations partenariales, souhait exprimé dans de nombreux débats en atelier.

3. Mutualiser les offres de formations initiales et continues entre différents secteurs pour créer des interfaces professionnelles.

→ L'atelier 2, qui avait comme thème central les publics de l'EEDD, a préconisé de se diriger vers les « **formateurs, les chambres consulaires, les organisations professionnelles** », tandis que dans l'atelier 3, le débat s'est clôturé sur la question du « **décloisonnement des sphères** » : on a donc pu noter un souci prégnant d'inscrire dans l'ensemble du monde professionnel une base de réflexion commune sur le développement durable afin de rapprocher efficacement toutes les sphères qui le constituent. L'atelier 6, sur la formation, a fait émerger cette proposition concrète de « **mutualisation des offres de formations** » pour « **développer les interfaces entre différents secteurs** ».

4. Créer davantage de formations EEDD à l'attention des élus et des agents territoriaux en mettant en place des mesures incitatives pour toucher une large part de ces acteurs.

→ Il a été relevé, en particulier dans l'atelier 2, que les publics dits « **médiateurs** » doivent figurer parmi les cibles prioritaires de la formation en EEDD. Par ailleurs, l'idée d'« **exemplarité** » est revenue à plusieurs reprises comme une base à l'EEDD. Or, du fait de leur statut de représentant d'une population en charge d'un territoire, dont le domaine de compétences touche généralement à toutes les sphères du développement durable, les élus sont « **médiateurs** » et doivent tendre à l'« **exemplarité** ». Ils doivent également pouvoir répondre efficacement aux fortes attentes en matière de développement durable. Ces attentes ont été évoquées à plusieurs reprises au cours du débat de l'atelier 3 pour exprimer l'un des freins majeurs à l'efficacité des élus en EEDD : ils doivent souvent répondre dans l'urgence à une forte demande, sans pour autant maîtriser les concepts et méthodes adaptées. Une difficulté relevée dans l'atelier 3 est aussi pour eux de parvenir à « **dépasser les modes de fonctionnement traditionnels pour favoriser plutôt une démarche participative** ». Aussi, il a été proposé à l'issue de l'atelier 2, de « **toucher les élus et leurs agents territoriaux au travers des associations de maires, des conseils municipaux, de formations (...)** ». Comme mesures incitatives au sein des collectivités, on peut aussi penser à la mise en place d'agendas 21 au niveau des collectivités, de plans de formations adaptés aux enjeux du développement durable, mais aussi et cela a été proposé en atelier 6, déployer des moyens pour « **communiquer sur la plus-value de la formation** » pour tous.



CONCERTATION

5. Développer ou renforcer les espaces de concertation mixtes, articulés entre les différents niveaux de territoire et s'appuyant sur des actions de terrain pour échanger.

→ L'idée de développer et de renforcer les espaces de concertation autour de l'EEDD entre des acteurs issus de diverses sphères d'activités s'est retrouvée dans les propositions issues de la quasi-totalité des ateliers : atelier 3, atelier 4, atelier 5, atelier 6, atelier 7. Ainsi, on souhaite non seulement « **créer des espaces de concertation** », « **mutualiser** », « **organiser des temps d'échanges** », mais aussi « **diversifier les modes de rencontres** », « **mettre en place des réseaux** », « **définir ou élargir des espaces concertation (...) par territoire** »... Le besoin de rencontre, de partage et de structuration de la participation de tous les acteurs a donc été unanimement exprimé, ainsi que le souhait d'ancrer la réflexion et le système décisionnel en matière d'EEDD, par la concertation, aux pratiques de « **terrain** », au « **concret** ». Au niveau régional, la convention-cadre qui doit servir de base à la concertation dans le domaine de l'EEDD est un exemple d'espace de dialogue à réamorcer : « **réactiver la convention cadre qui arrive à son terme fin mai 2009** ».



METHODOLOGIE / PEDAGOGIE

6. Associer à tous les projets d'EEDD un souci d'exemplarité et une cohérence marquée entre discours et actions.

→ Lorsque les débats ont porté sur l'efficacité de l'EEDD, la question de la cohérence et de l'exemplarité des formateurs ou éducateurs à l'environnement est régulièrement revenue : le discours ne sera pas entendu si les actes le contredisent. Aussi, l'une des propositions retenues dans l'atelier 2 a été la mise en « **cohérence des discours et des comportements des éducateurs à l'environnement** ». Mais il ne s'agit pas uniquement des professionnels de l'EEDD puisqu'il a été plus largement préconisé en atelier 3 d'« **initier une démarche exemplaire** » au sein de toutes les structures engagées dans une démarche d'EEDD. De plus, le débat sur les élus comme public de l'EEDD, au cours de l'atelier 2, a porté sur la nécessité d'« **exemplarité** » de ces derniers. C'est donc qu'à toutes les échelles d'un projet d'EEDD, sa réussite dépend aussi de la conviction et de la volonté que vont y mettre les acteurs.

7. Axer les projets d'EEDD sur le développement de l'esprit critique du public en abordant le concept de développement durable dans toute sa complexité.

→ Partant du constat que les démarches de culpabilisation d'un public, ou de simplification des enjeux du développement durable sont négatives et desservent les objectifs de l'EEDD en entraînant blocage et réticence, les débats ont amené à la réflexion que la garantie d'une réelle efficacité de l'EEDD était de donner les outils pour comprendre le développement durable dans toute sa complexité afin de favoriser le développement de l'esprit critique du public dans le domaine. Deux propositions ont souligné cette idée dans l'atelier 1 : « **donner les moyens au public de se faire sa propre opinion en développant l'esprit critique** » et « **partir d'actions concrètes (...) pour permettre la compréhension des enjeux du développement durable** ».

8. Renforcer la démarche participative dans le cadre des projets d'EEDD en s'appuyant sur tous les organes décisionnels de base et sur l'ensemble des personnels concernés (dans les établissements scolaires, dans les collectivités, dans les entreprises).

→ Au manque général de concertation s'associe un manque de culture participative en interne, au sein des structures non spécialisées qui portent des projets d'EEDD, ou au sein du territoire concerné par le projet. Bien souvent, les décisions sont prises de manière isolées et s'appuient sur un système décisionnel hiérarchique prenant peu en considération les attentes de chacun, ce qui décourage l'implication des personnes. Cela a en particulier été relevé dans les propositions des ateliers 1, 2, 3 et 4 : « **développer le travail d'équipe afin d'impliquer le plus grand nombre** », « **développer (...) la démarche participative** », « **s'appuyer sur les commissions scolaires, les conseils de maîtres (...) pour renforcer la participation de tous** », « **toucher les élus et les agents territoriaux au travers des associations de maires, des conseils municipaux (...)** ».



MOYENS

9. Faciliter la prise d'initiative en EEDD/EDD* dans les établissements scolaires en allégeant les procédures administratives.

→ Les débats orientés sur le rôle de l'école et des enseignants dans l'EEDD/EDD* ont souvent fait émerger les lourdeurs administratives inhérentes à la mise en place de projets comme freins à l'EEDD/EDD* en milieu scolaire. Aussi, les propositions des ateliers thématiques sur les établissements scolaires, les ateliers 4 et 5, témoignent de la complexité des démarches : on a ainsi proposé d'une part d'« **alléger les formalités administratives de l'Education Nationale** », et de « **créer un protocole-type** » incitant à la prise d'initiative. En effet, à maintes reprises, les débats ont établi comme constat que les enseignants véritablement impliqués dans l'EEDD/EDD* faisaient particulièrement preuve de persévérance et étaient eux-mêmes profondément engagés à titre personnel. Or, pour faire évoluer l'EEDD/EDD* auprès des scolaires, il s'agit d'amener de plus en plus d'enseignants à agir et donc de leur faciliter les démarches

10. Favoriser l'approche projet dans les établissements scolaires par la mise à disposition des enseignants d'un volume horaire spécifique à l'EEDD/EDD*, d'outils et de financements adaptés.

→ Autres freins spécifiques au milieu scolaire et soulignés régulièrement dans les ateliers : les moyens humains, techniques et financiers très insuffisants. Le cadre établi par l'Education Nationale ne permet pas d'aborder l'EEDD/EDD* par « **l'approche projet** », qui est la garante d'une compréhension globale par les élèves des enjeux du développement durable, pouvant ainsi être présentés de manière transversale et proche du terrain. Si l'atelier 3, portant sur les leviers pour un développement durable, a proposé de manière globale de favoriser cette « **approche projet** », les ateliers 4 et 5, centrés sur les établissements scolaires, ont largement fait ressortir ce besoin de moyens spécifiques : « **volume horaire** », « **financements** », « **protocole-type** », « **document d'application spécifique au développement durable** », « **agrément des intervenants** »... La disparition du dispositif des « itinéraires de découvertes », jusque là cadre le plus propice aux projets d'EEDD/EDD* en milieu scolaire est aussi un sujet d'inquiétude exprimé dans les débats : il s'agit donc de penser un nouveau dispositif adapté au milieu scolaire qui apporte les moyens nécessaires au développement de projets d'EEDD/EDD*.

* La proposition de supprimer l'exception sémantique de l'Education Nationale qui consiste à parler d'Education au Développement Durable (EDD), plutôt que d'Education à l'Environnement pour/vers un Développement Durable (EEDD), exprimée dans l'atelier 4 (« remettre EEDD en remplacement de EDD »), n'a pu être tranchée : elle émanait particulièrement des enseignants et a été fortement applaudie lors des retransmissions en séance plénière mais rien ne permet encore de clore le débat, cette proposition consistant un élément très isolé dans la globalité des propositions issues des échanges. Toutefois, il est apparu important de souligner l'existence d'une tension quant à l'expression à employer en milieu scolaire en utilisant la double sémantique EEDD/EDD lorsque les propositions étaient tournées vers les établissements scolaires.
